

# PE-100 VRM A | FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

## SECTION 1 IDENTIFICATION

Identificateur de produit	PE-100 VRM A
Autres moyens d'identification	Aucun
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Produit de construction/Voir aussi information technique
Identificateur du fournisseur initial	PUREPOXY 4400 A. Chomedey O, Laval, QC H7R 6E9 - Tel: (450) 818-0626
Numéro de téléphone en cas d'urgence /restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

## SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)	Sensibilisant cutané. Catégorie 1B Toxicité aquatique chronique. Catégorie 2 Toxicité aquatique aiguë. Catégorie 3 Toxicité aiguë Cutanée. Catégorie 5
---	---

### Éléments d'information

((symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)



H313 Peut être nocif par contact cutané  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée  
H402 Nocif pour la vie aquatique  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P101 Si un avis médical est nécessaire, garder à portée de main le récipient ou l'étiquette du produit. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P333 + P313 En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. P321 Traitement spécifique (voir rubrique 4 de cette FDS). P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés. Et lavez-le avant de le réutiliser. P391 Recueillir le déversement. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers connus	Aucun
-----------------------	-------

## SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Chemical name (common name/synonyms)	CAS NUMBER or other	Concentration (%)
BISPHENOL A EPOXY RESIN	0025085-99-8	47 - 86
BISPHENOL F EPOXY RESIN	0028064-14-4	9 - 17
ETHYL HEXYL GLYCIDYL ETHER, 2-	0002461-15-6	8 - 14
BENZYL ALCOHOL	0000100-51-6	2 - 4
DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER ACETATE	0088917-22-0	1.7 - 3

Tous les ingrédients sont énumérés conformément OSHA (29 CFR).

\* Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).

## SECTION 4 - PREMIERS SOINS

<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un médecin.
<b>Voie orale</b>	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Appeler un médecin en cas de malaise.
<b>Voie cutanée</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. (15-20 minutes) En cas d'irritation ou d'éruption cutanées: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
<b>Voie oculaire</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (15-20). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Symptômes et effets les plus importants** (aigus ou retardés) Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

**Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial** Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.

## SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

**Dangers spécifiques du produit dangereux** (produits de combustion dangereux) Oxydes de carbone et autres gaz et fumées irritants/toxiques.

**Agents extincteurs appropriés et inappropriés** En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction des produits environnants.

**Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers** De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.

## SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence** Absorber le déversement pour éviter d'endommager le matériau. Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin du nettoyage. Assurez-vous que le nettoyage est effectué uniquement par du personnel qualifié. Toutes les personnes chargées du nettoyage doivent porter l'équipement de protection approprié (voir section 8).

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage** Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

## SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Voir aussi Section 8.
<b>Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités</b>	Entreposer dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.

## SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Paramètres de contrôle</b> (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)	Limites d'exposition: Aucune connue
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.
<b>Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle</b>	Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (impermeables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures ou autre afin d'empêcher le brouillard d'entrer en contact avec les yeux. Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

## SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Apparence, couleur</b>	Liquide clair	<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible
<b>Odeur</b>	Sans odeur	<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible	<b>Densité relative</b>	9.35 lb/gal
<b>pH</b>	Non disponible	<b>Solubilité</b>	Non disponible
<b>Point de fusion/congélation</b>	Non disponible	<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible
<b>Point initial/domaine d'ébullition</b>	Non disponible	<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair</b>	> 93°C	<b>Température de décomposition</b>	Non disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible	<b>Viscosité</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Non disponible	<b>COV</b>	0.47 lb/gal
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité</b>	Non disponible	<b>Autre</b>	Aucune connue

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Ne réagit pas dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Aucun connu
Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)	Chaleur, température élevée, flamme nue, étincelles et humidité. Le contact avec des matériaux incompatibles dans un système fermé entraînera une accumulation de pression.
Matériaux incompatibles	Matières oxydantes; etc.
Hazardous decomposition products	Produits de combustion : vapeurs organiques et fragments de décomposition thermique.

## SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)	Peut être nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation de la peau. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Irritation de la peau, rougeur, picotement, douleur ; Irritation des yeux, rougeur, larmoiement ;
Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)	Sensibilisation cutanée – Possible ; Sensibilisation respiratoire – L'exposition peut provoquer une irritation des muqueuses et des voies respiratoires, une oppression thoracique, des maux de tête, un essoufflement et une toux sèche. Les effets d'une exposition aiguë peuvent être retardés jusqu'à 12 à 24 heures. Une exposition répétée au-dessus des limites professionnelles actuelles peut provoquer une sensibilisation allergique des voies respiratoires. Ceci est caractérisé par une réponse semblable à l'asthme lors d'une nouvelle exposition au produit chimique. Les symptômes peuvent inclure une toux, une respiration sifflante, un essoufflement et une oppression thoracique. Peut provoquer une réaction allergique cutanée; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible ; Cancérogénicité – Aucun ingrédient répertorié par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA ; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible ; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Aucune donnée disponible ; Toxicité pour certains organes cibles — Exposition répétée – Une exposition répétée aggrave généralement les conditions médicales suivantes : Maladie cardiovasculaire et maladie respiratoire chronique.; Danger par aspiration – Aucune donnée disponible; Dangers pour la santé non classés ailleurs – Aucune donnée disponible.
Valeurs numériques de toxicité	Ingestion : Une irritation ou des brûlures chimiques de la bouche, du pharynx, de l'œsophage et de l'estomac peuvent se développer suite à l'ingestion. 0000100-51-6 ALCOOL BENZYLIQUE; CL <sub>50</sub> (inhalation, rat) : > 500 mg/m <sup>3</sup> ; Effets toxiques : Comportement - somnolence (activité générale déprimée) Comportement - ataxie Poumons, thorax ou respiration - dépression respiratoire; DL50 (cutanée, lapin) : 2000 mg/kg ; DL <sub>50</sub> (orale, rat) : 1230 mg/kg ; Effets toxiques: Comportement - somnolence (activité dépressive générale) Comportement - excitation Comportement - coma

## SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité (données aquatique et terrestre)	Nocif pour la vie aquatique. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Persistance et dégradation	Aucune donnée disponible
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.
Autres effets nocifs	Aucune donnée disponible

## SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés  
Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD**

UN3082; ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (EPOXY RESIN); CLASS 9; PG III

**Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)**

UN3082; ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (EPOXY RESIN); CLASS 9; PG III

**Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)**

UN3082; ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (EPOXY RESIN); CLASS 9; PG III

**Précautions spéciales (transport/déplacement) :** Peut aussi être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE conformément au TMD.

**Dangers environnementaux (IMDG ou autre) :** Polluant marin

**Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité) :** Possible

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

**Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé** Consulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).

**Réglementation, canadienne relative à l'environnement** Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)

**Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/ environnement** United States OSHA information: This product is regulated according to OSHA (29 CFR).  
United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Refer to the ingredients listed in Section 3 & Sections 12; 13 & 14.

United States TCSA information: Refer to the ingredients listed in Section 3.

**National Fire Protection Association (NFPA)** HEALTH: 3 FLAMMABILITY: 1 INSTABILITY: 0 SPECIAL HAZARDS: Refer to Section 2 & 3.  
HAZARD SCALE: 0 = Minimal 1 = Slight 2 = Moderate 3 = Serious 4 = Severe

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

**Date of the latest revision of the safety data sheet** 26 octobre, 2021 version 3

**Corrections** Modifications modèle FDS

**Références** Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur.

**Abbreviations**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ATE	Acute toxicity estimate
CAS	Chemical Abstract Service
DSL	Domestic Substance List
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
LC	Lethal concentration
LD	Lethal Dosage
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
STEL	Short-term Exposure Limit
TDG	Transport of dangerous goods in Canada
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System

**Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.**